

ART-SUR-MEURTHER • LA CHARTREUSE DE BOSSERVILLE par Mehdi Zannad

2 PAYSAGES & ENVIRONNEMENT

5 GÉOGRAPHIE DU TERRITOIRE

6 GRANDS PAYSAGES

7 AGRICULTURE PÉRIURBAINE

8 NATURE EN VILLE

9 EAU DANS LA VILLE

10 RISQUES

11 QUALITÉ DE L'AIR

12 CLIMAT-ÉNERGIE

✚ IL ÉTAIT UNE FOIS 3 PLATEAUX ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE

✚ AU FIL DE L'EAU

✚ ÉCHAPPÉES BELLES DANS LE SUD MEURTHE-ET-MOSELLE

5 GÉOGRAPHIE DU TERRITOIRE

L'AGGLOMÉRATION DE NANCY EST AU CŒUR DE L'ESPACE LORRAIN ■ ELLE OCCUPE UN LARGE BASSIN QUI SE RÉTRÉCIT AU NORD POUR FAIRE PLACE À LA CONFLUENCE DE LA MEURTHE ET DE LA MOSELLE ■ LE RELIEF MARQUÉ PAR LES CÔTES ET DES BUTTES-TÉMOINS FORME UN PAYSAGE LISIBLE ET BIEN DÉLIMITÉ

UNE SITUATION CENTRALE DANS L'ESPACE GÉOGRAPHIQUE LORRAIN

L'agglomération nancéienne est au cœur de l'espace lorrain, dont les paysages sont marqués par l'alternance de plateaux et de plaines, et par le relief de côtes (les « cuestas ») orienté nord-sud.

L'essentiel de cet espace se confond avec le bassin de la Moselle. L'axe mosellan forme un continuum urbain entre les agglomérations de Metz et Thionville au nord, et l'agglomération de Nancy au sud, et concentre l'essentiel du développement économique de la Lorraine.

L'agglomération de Nancy se situe dans le domaine de confluence de la Meurthe et de la Moselle, qui s'affirme comme un espace de transition entre les paysages de côtes à l'ouest aux hautes crêtes boisées (côtes de Meuse et de Moselle), et le plateau lorrain à l'est, au relief plus doux et ondulé qui garde les traces de l'exploitation du sel.



LE GRAND NANCY
DANS L'ESPACE GÉOGRAPHIQUE LORRAIN

Source : Aduan - IGN BD Alti



LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DU PAYSAGE DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE

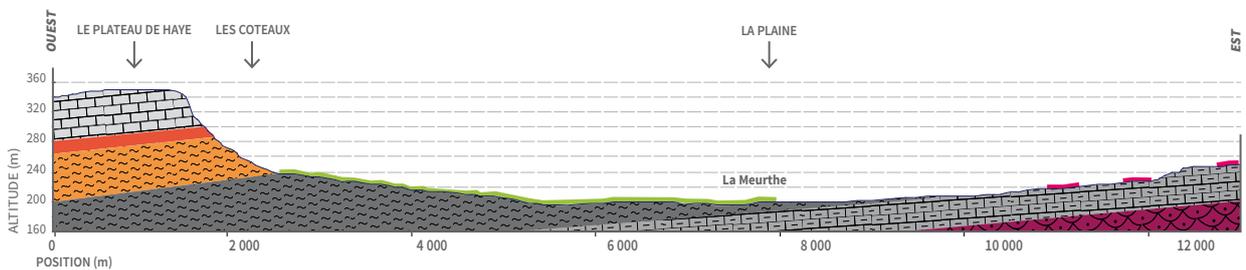
Source : Traitement 3D Aduan - IGN 25 000

UN SITE BIEN DÉLIMITÉ FORTEMENT MARQUÉ PAR LE PAYSAGE

En creusant les calcaires durs du Bajocien, la Meurthe a formé une ample vallée (altitude moyenne de 200 m). Dans sa partie aval, le site naturel de Nancy forme une large dépression. Cet amphithéâtre paysager d'environ douze kilomètres de diamètre, clairement délimité et bien lisible, est encadré à l'ouest par les horizons puissants du front de côtes (plateaux de Haye et de Brabois), et au nord par les buttes-témoins du Grand Couronné (plateau de Malzéville, Pain de Sucre).

Autour de Nancy s'étendent deux pays agricoles : à l'est la plaine du Saulnois, et au sud le plateau du Vermois. Ainsi, l'agglomération nancéienne s'ouvre naturellement sur l'extérieur. L'extension urbaine s'est développée au-delà du bassin de la Meurthe pour en conquérir les bordures et le revers de côte occupé par la forêt domaniale de Haye (massif forestier de 12 000 ha, altitude moyenne de 400 m).

COUPE GÉOLOGIQUE DU BASSIN NANCÉIEN



FORMATIONS AFFLEURANTES

JURASSIQUE

- Calcaires Bajociens
- Calcaires ferrugineux (minerai de fer) de l'Aalénien

LIAS

- Marnes et grès du Toarcien
- Marnes et grès du Pliensbachien
- Calcaires argileux du Sinémurien et de l'Hettangien

TRIAS

- Argiles et grès du Rhétien

FORMATIONS SUPERFICIELLES

- Alluvions
- Limons argileux parfois sableux

Source : Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)

6 GRANDS PAYSAGES

LE GRAND NANCY : 3 000 HA D'ESPACES OUVERTS AGRICOLES ■ 3 500 HA D'ESPACES BOISÉS ■ 1 000 HA DE SALTUS (BROUSSAILLES, VERGERS ET VIGNES) ■ PLUSIEURS SITES ONT FAIT L'OBJET D'UNE PROCÉDURE DE CLASSEMENT : 1 SITE NATURA 2000, 6 SITES ENS¹, 3 ZNIEFF DE TYPE 1², 1 ARRÊTÉ DE PROTECTION DE BIOTOPE³

UN TERRITOIRE RICHE EN BIODIVERSITÉ

Quatre grandes unités écopaysagères composent l'identité de l'agglomération de Nancy :

- la vallée alluviale de la Meurthe avec ses affluents et ses zones humides
- la plaine à vocation agricole
- les coteaux thermophiles, dominés par des vergers et pelouses calcaires
- de vastes surfaces boisées avec notamment le plateau du massif de Haye.

Le Grand Nancy accueille des habitats naturels à très forts enjeux écologiques, d'échelle régionale telles que les pelouses calcaires (260 ha), les zones alluviales (600 ha) et les milieux aquatiques (180 ha). Cette biodiversité repose aussi sur une mosaïque d'espaces agricoles avec une part non négligeable de prairies, indispensables pour des corridors fonctionnels et ainsi assurer le déplacement des espèces.

Cette biodiversité s'exprime jusqu'au sein de l'agglomération avec la présence de nombreux espaces verts, soumis à une gestion différenciée.

Cette armature naturelle structure et organise le territoire. Elle est d'autant plus importante qu'elle croise, outre les enjeux environnementaux (continuités écologiques, adaptation au changement climatique, services écosystémiques⁴), des enjeux économiques (productions agricoles et forestières, économie de la transformation) et sociaux (aménités, cadre de vie, élément identitaire du territoire).

1. Espace naturel sensible

2. Secteurs de grand intérêt biologique ou écologique

3. Classement pour protéger un habitat naturel (biotope) abritant une ou plusieurs espèces

4. Les services écosystémiques sont définis comme étant les bénéfices que les êtres humains tirent du fonctionnement des écosystèmes.

DEUX JOYAUX RÉVÉLATEURS DE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE

Le massif de la forêt de Haye

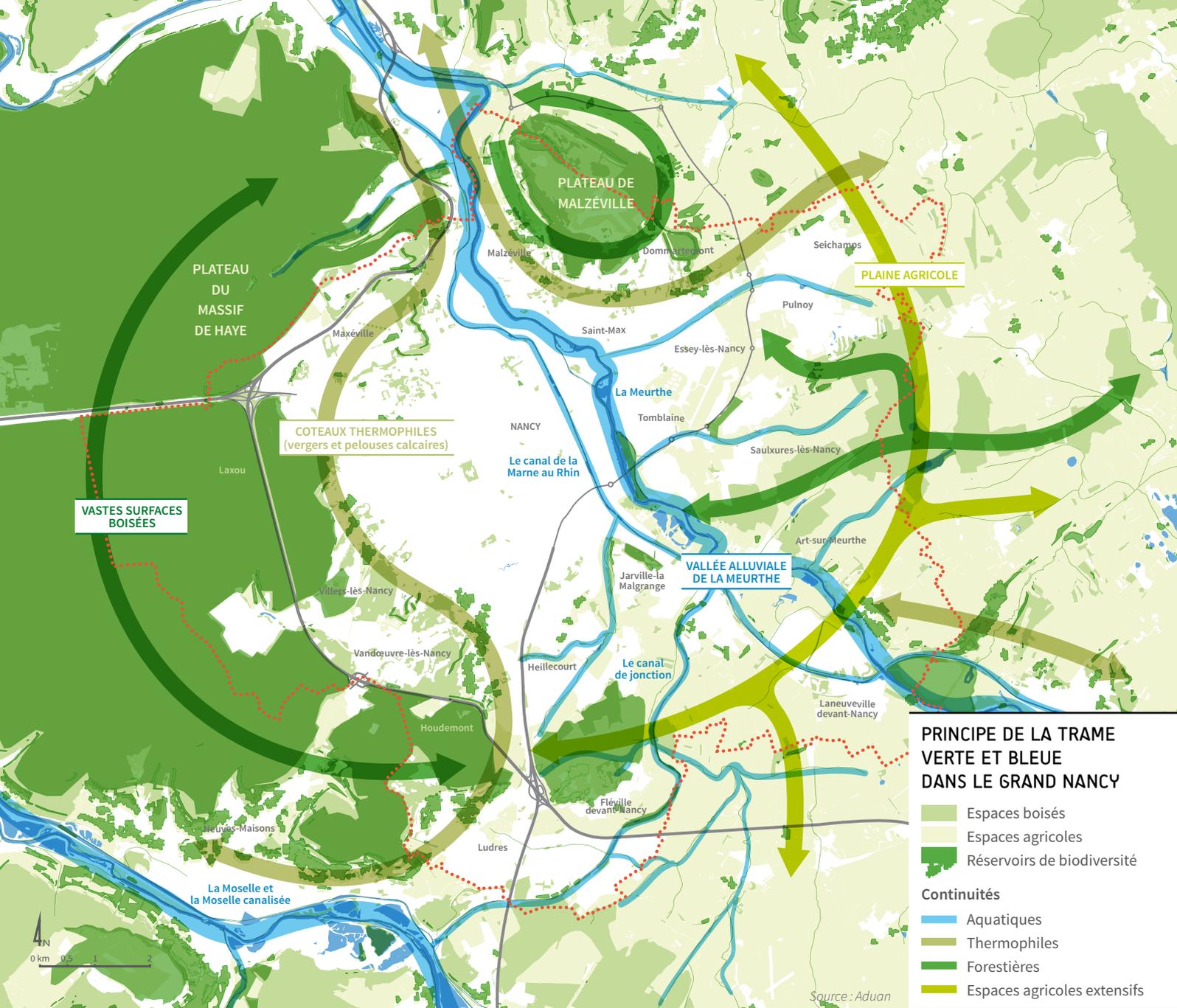
C'est la 2^e plus grande forêt périurbaine de France après Fontainebleau. Depuis 2007, le Grand Nancy s'est engagé pour obtenir le classement du massif de Haye en forêt de protection avec 10 300 ha classés sur un total de 11 000 ha. L'objectif est de garantir sa préservation et de travailler collectivement à sa valorisation. 17 % de la superficie du massif se situe dans le Grand Nancy s'étendant sur les communes de Maxéville, Laxou, Villers-lès-Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy, Houdemont et Ludres.

Le plateau de Malzéville

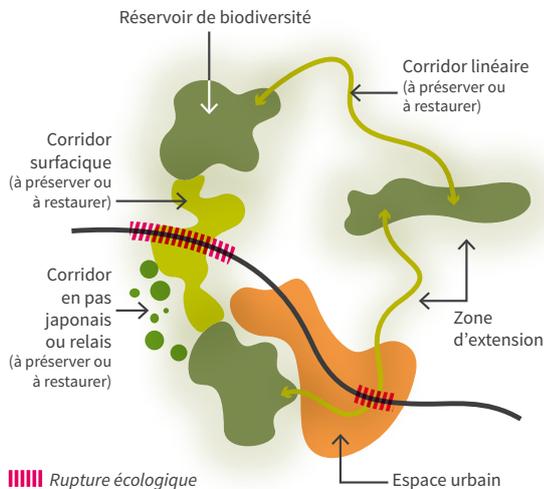
Référencé au sein du réseau européen des sites écologiques Natura 2000, le plateau de Malzéville couvre près de 450 ha et s'étend sur six communes. Dominant la vallée de la Meurthe de près de 150 mètres, cette « petite steppe » constitue un site naturel remarquable, compte tenu de la diversité de ses espèces, de la richesse des habitats et de son caractère unique. Cette biodiversité remarquable repose sur plus de 150 espèces végétales présentes dont 25 sont inscrites au registre des espèces protégées au niveau régional ou européen, et forme la plus vaste pelouse calcaire d'un seul tenant au cœur de la Lorraine.

UN RÉSEAU ÉCOLOGIQUE STRUCTURANT

La démarche amenant à identifier une trame verte et bleue dans l'agglomération permet de donner de la lisibilité et de la cohérence à un patrimoine naturel. Elle constitue aussi un potentiel écologique important pour amener la nature en ville avec, entre autre, le développement d'un réseau cyclable et piéton planté. Elle permet également de tisser de nouveaux liens entre les espaces agricoles, forestiers et les espaces urbains. Elle contribue à structurer le territoire.



COMPOSITION SCHEMATIQUE D'UN RESEAU ECOLOGIQUE



LA TRAME VERTE ET BLEUE EST UN ENJEU IMPORTANT DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LE GRAND NANCY

La Communauté urbaine réaffirme sa volonté de dépasser les mesures conservatoires classiques en matière de biodiversité et de préservation de la nature en ville.

Pour cela, elle intervient sur les continuités écologiques et favorise les modes de gestion adaptés à une préservation de la faune et de la flore au sein des espaces naturels du territoire. Elle favorise également une meilleure prise en compte de l'agriculture périurbaine, de l'espace forestier et des espaces à caractère sensible.

7 AGRICULTURE PÉRIURBAINE

GRAND NANCY : 3 000 HA DE TERRES AGRICOLES SOIT 21 % DE LA SUPERFICIE DU TERRITOIRE ▪
40 % DE PRAIRIES ▪ 54 SIÈGES D'EXPLOITATIONS DONT 59 CHEFS D'EXPLOITATIONS ▪
9 CENTRES ÉQUESTRES ▪ 114 EMPLOIS (UTA ¹)

L'AGRICULTURE, UN POIDS ÉCONOMIQUE

L'agglomération compte 2 202 actifs agricoles avec 114 emplois en production (59 chefs d'exploitations, 61 salariés), des organismes de conseil et des coopératives.

Les systèmes d'exploitation sont très variés. La polyculture et la polyculture-élevage sont les plus représentées avec 39 % des exploitations. Près de la moitié de la surface agricole utile est réservée à l'élevage, dont l'essentiel est constitué de prairies temporaires et permanentes. L'horticulture et le maraîchage sont encore présents, malgré la pression de l'urbanisation, et le nombre de maraîchers a légèrement augmenté au cours de ces dix dernières années. On compte également 9 centres équestres sur le territoire.

DES EXPLOITATIONS AGRICOLES INNOVANTES

L'agriculture a su innover à travers les modes de commercialisation comme elle a su trouver des prolongements dans le domaine des énergies renouvelables avec notamment des projets collectifs de méthanisation.

De nombreux produits agricoles lorrains sont aujourd'hui commercialisés par les circuits traditionnels (commerces de détail et grandes surfaces). La ville est également approvisionnée en produits fermiers avec les marchés locaux et les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) qui développent des partenariats locaux entre consommateurs et producteurs locaux.

La création récente d'un drive fermier, l'existence d'un traiteur fermier et la ferme du lycée agricole Mathieu de Dombasle à Malzéville qui fait de la vente directe, complètent ces approvisionnements de proximité.

La plupart des communes du Grand Nancy ont introduit les produits locaux dans la restauration collective, ainsi 8 000 repas par jour sont servis en restauration scolaire ou d'entreprises avec 30 à 40 % d'ingrédients locaux.

1. Unité de travail annuel



21 EXPLOITATIONS COMMERCIALISENT OU TRAVAILLENT EN CIRCUIT COURT (39 % DES EXPLOITATIONS) DONT :

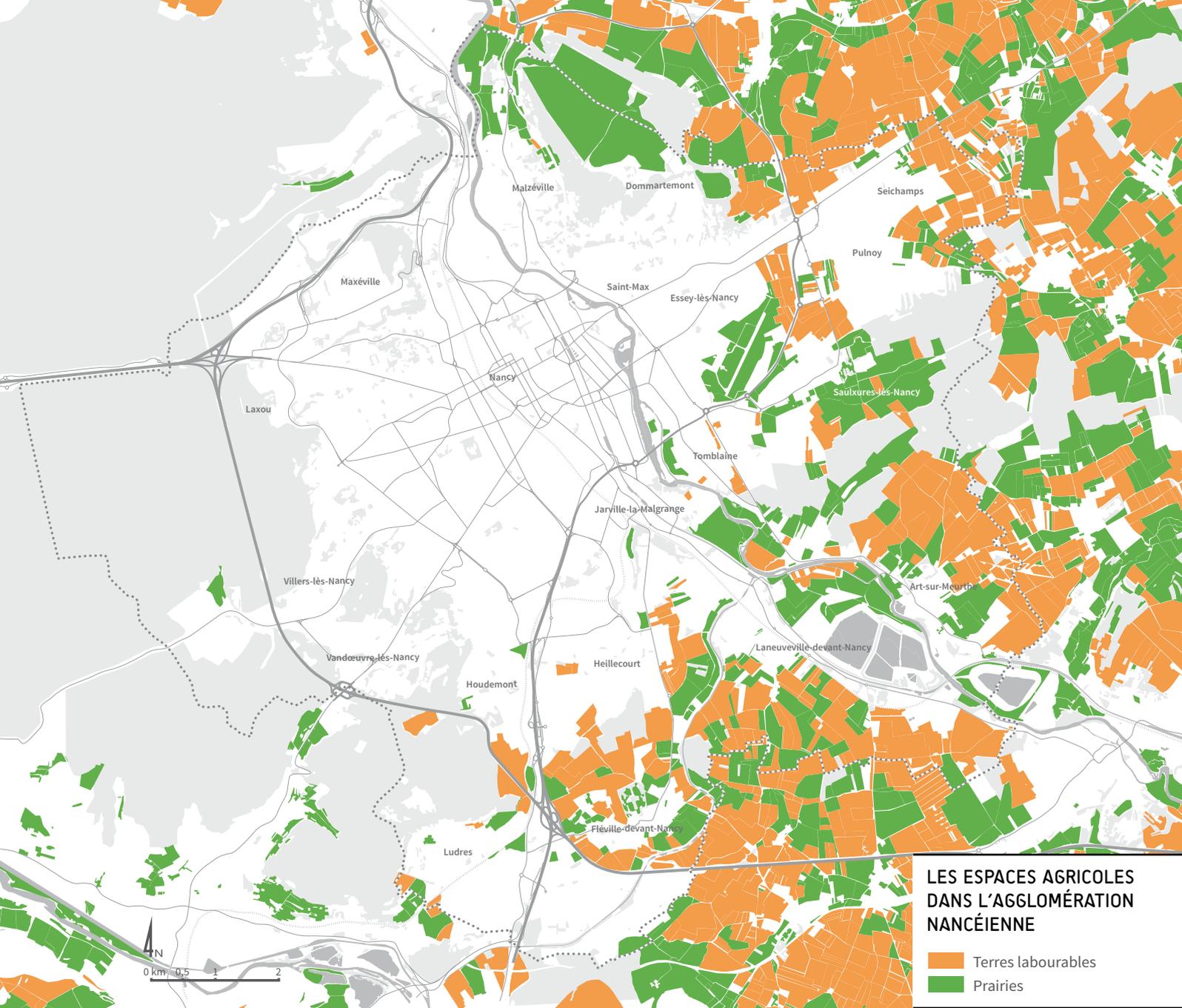
- 7 réalisent des travaux agricoles (pressage, épandage, récolte)
- 1 ferme pédagogique « Bienvenue à la Ferme » à Laxou
- 1 magasin de produits fermiers, « Terroirs de Stanislas » à Malzéville
- 2 drives fermiers « Emplettes Paysannes » à Laxou et Ludres
- 1 association d'approvisionnement de proximité de la restauration collective, « Les Fermiers Lorrains » à Laxou.

25 EXPLOITATIONS ENGAGÉES DANS UN PROJET COLLECTIF DE MÉTHANISATION

Le projet collectif METHAGRI regroupe environ 25 exploitations dans un rayon de 15 kilomètres autour de Laneuveville-devant-Nancy, avec l'objectif de traiter 21 000 tonnes d'effluents d'élevage.

Ce projet d'envergure est conduit en partenariat avec l'industriel Novacarb.

Source : Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle



LES ESPACES AGRICOLES DANS L'AGGLOMÉRATION NANCIENNE

- Terres labourables
- Prairies

Source : Aduan - Registre parcellaire graphique (RPG) - 2012

ASSURER LA GESTION DE L'ESPACE ET DE LA BIODIVERSITÉ

L'agriculture représente la principale occupation des espaces ouverts du territoire avec 3 000 ha, soit 21 % du territoire grand nancéien, principalement concentrés à l'est de l'agglomération. Ces espaces agricoles sont principalement situés sur des sites non urbanisables tels que le site Natura 2000, les sites classés autour des châteaux et de leurs domaines. Sont également concernés les sites à risques naturels (inondation et affaissement de terrain lié à l'exploitation du sel) et les terres mises en réserve pour de futures exploitations salines.

DES LIENS À DÉVELOPPER ENTRE LE MONDE AGRICOLE ET URBAIN

L'activité agricole est multifonctionnelle. Elle permet un développement équilibré du territoire en gérant durablement les espaces ouverts tout en développant des activités économiques.

Grâce à l'importance et à la diversité de ses surfaces cultivées, le Grand Nancy possède les atouts pour relever les enjeux du développement durable qui invitent à mieux intégrer l'agriculture dans le fonctionnement du territoire et à répondre aux nouveaux besoins de proximité de la société : désir de nature et de campagne, exigences de qualité alimentaire. Cette agriculture diversifiée et dynamique est productrice de denrées agricoles mais également de valeurs territoriales.

8 NATURE EN VILLE

GRAND NANCY : 42 867 ARBRES GÉRÉS AVEC UN OBJECTIF À TERME DE 50 000 ▪
 300 HA DE PARCS PUBLICS ▪ 200 HA D'ESPACES VERTS DE VOIRIES ▪ 40 HA DE JARDINS FAMILIAUX ▪
 2 HA DE JARDINS PARTAGÉS

UN PATRIMOINE D'ESPACES VERTS CONSÉQUENT ET TRÈS DIVERSIFIÉ

Le Grand Nancy dispose d'un patrimoine vert important à la fois en surface mais aussi en diversité de formes de nature. Les parcs publics (300 ha dont le parc de Brabois avec 55 ha est l'un des plus grands de France), les espaces verts de voiries (200 ha) ainsi que les 42 867 arbres (110 espèces) structurent les espaces publics.

Le territoire bénéficie aussi d'espaces verts privés liés à son patrimoine architectural comme les châteaux de Fléville-devant-Nancy et d'Art-sur-Meurthe, la chartreuse de Bosserville ou encore les maisons de style École de Nancy avec le quartier du parc Sainte-Marie et ses cœurs d'îlots verts.

UNE NATURE PRODUCTIVE GRÂCE AUX JARDINS PARTAGÉS

40 ha de jardins et de vergers familiaux répartis sur quinze communes de l'agglomération sont cultivés collectivement par les habitants et participent à la valorisation de la nature dans la ville. L'offre s'est diversifiée au fil du temps dans les modes de gestion : jardins d'insertion, jardins ou vergers pédagogiques, vergers conservatoires ou vignes.

De par son rôle social et sa dimension environnementale et paysagère, l'agriculture urbaine que représente le jardin partagé est pleinement intégrée aux projets du Grand Nancy. La création en 2011 sur le plateau de Haye, dans le cadre de la rénovation urbaine, des jardins coopératifs et partagés à destination des habitants, illustre cette volonté.

LES JARDINS PARTAGÉS DU PLATEAU DE HAYE

Ils se composent de 60 parcelles individualisées de 25 m² gérées par une coopérative. Le matériel est fourni avec un accompagnement technique sur le jardinage. Enfin, la boutique du Plat'Haut (épicerie solidaire) commercialise 20 % de la production issue de ces jardins. Les jardiniers en herbe s'engagent à gérer collectivement ces espaces dans le respect de l'environnement.

NANCY, CAPITALE DE L'HORTICULTURE ET DE LA BOTANIQUE

À la fin du XIX^e siècle, la botanique et l'horticulture connaissent à Nancy un rayonnement sans précédent. Il est caractérisé non seulement par la qualité et la nouveauté des plantes et des fleurs cultivées, mais aussi par le lien étroit qui unit artistes, botanistes et horticulteurs, à l'image d'Émile Gallé.

Aujourd'hui la ville cultive l'héritage botanique que son passé lui a légué, comme en témoignent le jardin de la Citadelle de l'époque médiévale, le parc de la Pépinière et le jardin Godron du règne de Stanislas, les parcs Sainte-Marie, Blondot et Olry de la période XIX^e, et plus récemment les jardins contemporains des Jardins d'eau. Le jardin Art nouveau du musée de l'École de Nancy et la préservation en site classé du parc de l'Abiétinée témoignent de l'approche culturelle et artistique de la nature.



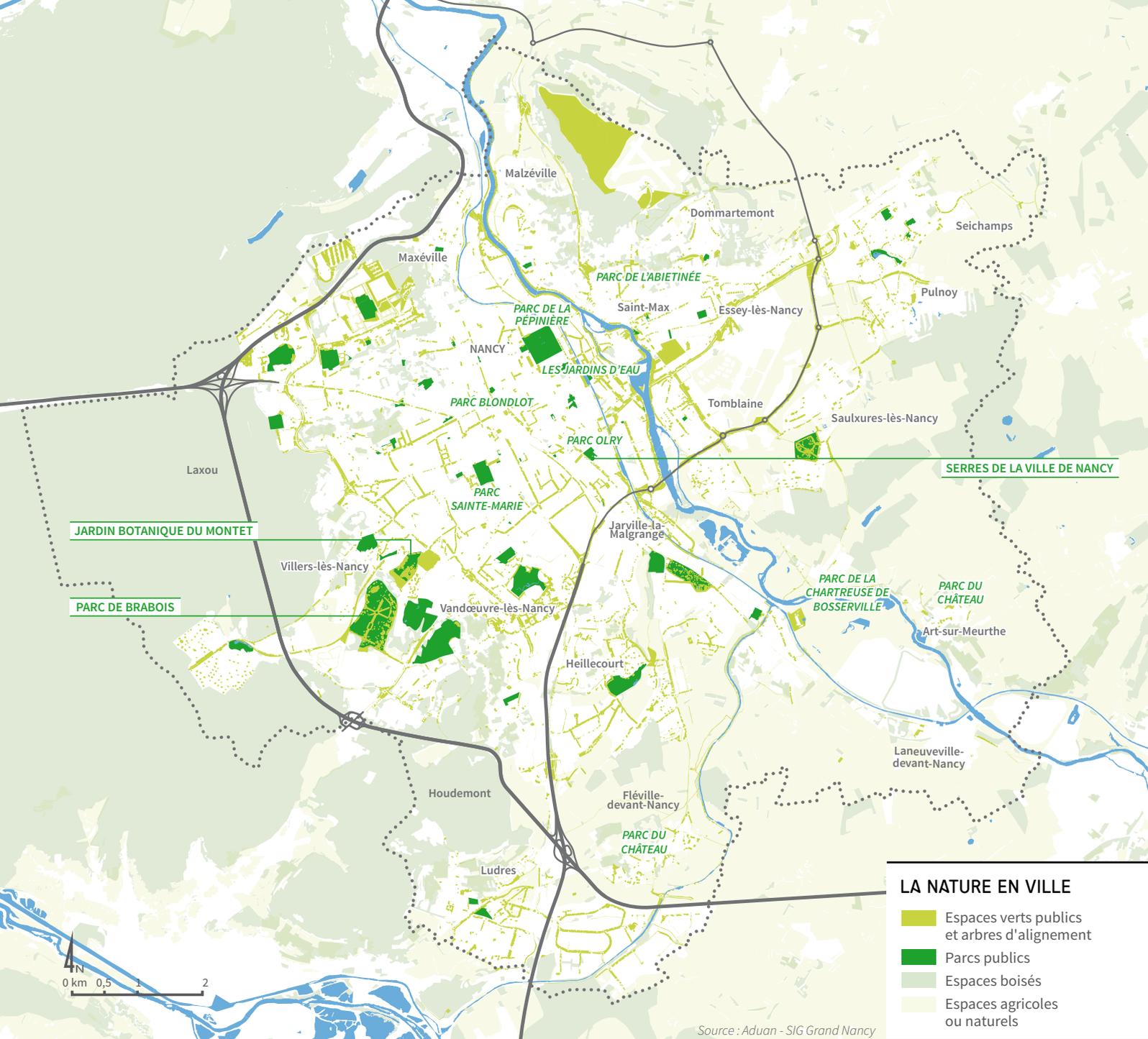
LORTIE

Association créée en 1997 et basée à Malzéville, elle s'inspire des jardins de Cognac. Elle s'associe avec le lycée agricole Mathieu de Domasle pour aider à l'insertion de personnes en difficultés par la production maraîchère biologique (vente de paniers) et l'entretien d'espaces verts.

L'association a également d'autres activités telles que la restauration et l'entretien de sentiers, la reconquête d'espaces en friche et l'arboriculture fruitière et viticole.



Communauté urbaine du Grand Nancy



Deux sites illustrent plus particulièrement le patrimoine horticole de l'agglomération nancéienne :

• **Le jardin botanique du Montet (27 ha)**

Datant de 1975, il est devenu l'un des plus importants jardins botaniques français. C'est une collection de plus de 12 000 espèces du monde végétal, dont des serres tropicales reconnues par la communauté scientifique internationale.

• **Les serres de la ville de Nancy (2,5 ha)**

À l'abri de 3 000 m² de tunnels et de 2 000 m² de serres de verre datant de 1920, 480 000 plantes fleurissent la ville chaque année.

LES CITADINS EN QUÊTE DE NATURE EN VILLE

On observe une mobilisation grandissante des citoyens en faveur d'un maintien de la nature en ville. Au-delà des aménagements paysagés, cette mutation s'oriente désormais vers l'agriculture urbaine.

La terre nourricière fait davantage partie du tissu urbain et s'étend au cœur des villes : jardinage sur les balcons, plantations sur les toits, dans l'espace public, production de miel...

9 EAU DANS LA VILLE

OMNIPRÉSENTE ET PARFOIS CACHÉE, L'EAU CONSTITUE UNE RESSOURCE DE PREMIER PLAN POUR L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE, TANT SUR LE PLAN PATRIMONIAL QU'ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

DE LA DÉFIANCE À LA RECONQUÊTE : UN RAPPORT À L'EAU AMBIVALENT

Longtemps perçue comme une menace (crues, inondations, épidémies), mais aussi comme une opportunité (économique, défensive, hygiénique), l'eau dans (et sous) la ville explique en grande partie la configuration du tissu urbain que nous connaissons aujourd'hui. Depuis le milieu des années 1980, l'agglomération nancéienne porte un nouveau regard sur ce patrimoine naturel historiquement considéré à la fois comme « la vieille ennemie » et la « meilleure alliée » des Nancéiens.

Les projets d'aménagement et de reconquête (Rives de Meurthe), les opérations de renaturation et de préservation de la biodiversité (plan d'eau de la Méchelle), le thermalisme ou encore les activités sportives (pôle nautique) et plaisancières (port Sainte-Catherine) illustrent une nouvelle page de l'histoire de l'or bleu nancéen.

UN CHEVELU HYDROGRAPHIQUE DÉVELOPPÉ MAIS PEU VISIBLE

La topographie et le socle géologique de l'agglomération nancéienne expliquent la complexité de son hydrosystème. Au creux d'une cuvette bordée au nord, à l'ouest et au sud par un système de plateaux calcaires (rive gauche), et à l'est par une plaine (rive droite), la Meurthe recueille ses affluents avant de poursuivre sa course vers la Moselle, laquelle se jette ensuite dans le Rhin.

Les sources qui sourdent des coteaux contribuent à alimenter les nombreux ruisseaux qui descendent des plateaux pour rejoindre la Meurthe :

- Au sud, ceux de *Brichambeau* et de *Nabécor* sur les pentes de Vandœuvre-les-Nancy, le *Frocourt* à Fléville-devant-Nancy, le *Fonteno* qui prend sa source à Houdemont puis traverse Heillecourt et Jarville-la-Malgrange, et le *Frahaut* à Laneuveville-devant-Nancy.
- Au centre, ceux de *Saurupt*, *Saint-Fiacre*, *l'Asnée* et *Maréville* convergeant vers le Clos de Médreville avant de se perdre dans l'étang Saint-Jean ou encore ceux des *Tanneries*, du *Grémillon* et de *Mainvaux* venant de l'est.
- Au nord, ceux de *Boudonville* et de *Maxéville*.

Aujourd'hui, avec l'extension des zones urbaines, la plupart de ces affluents ne sont plus visibles et sont souterrains. En effet, pour répondre aux besoins d'une population en croissance rapide, le contrôle des débits et la recherche de la salubrité ont profondément modifié le paysage hydraulique de Nancy, en particulier au XIX^e siècle.

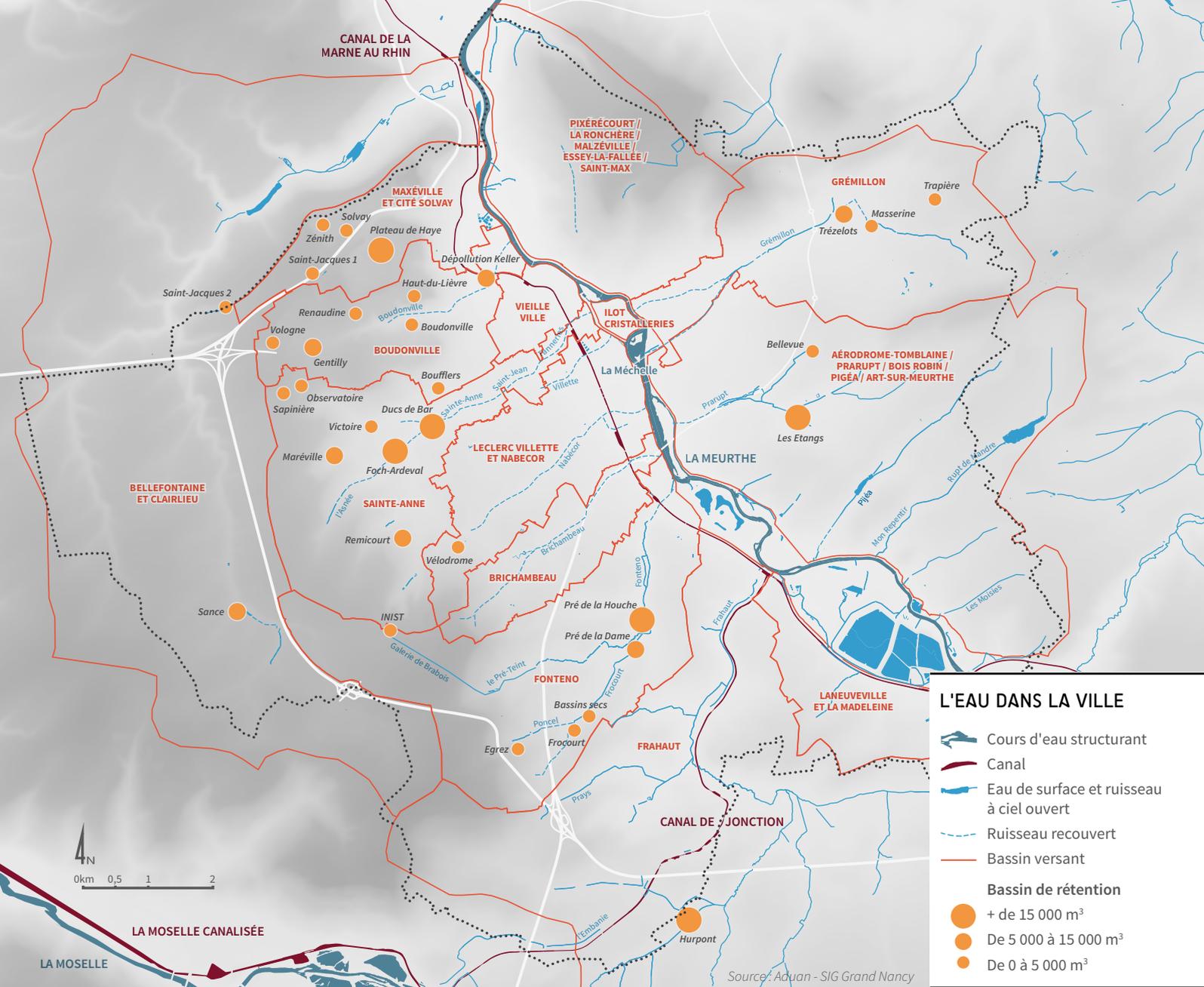
Au cœur de la ville-centre et de ses premières zones d'extension, l'existence des ruisseaux est désormais indécélable, ceux-ci ayant été progressivement busés et enterrés. L'assèchement de l'étang Saint-Jean, au milieu du XIX^e siècle, a constitué un point d'orgue dans la recherche de la maîtrise hydraulique au profit de la création de la gare de Nancy et du développement économique qu'elle accompagnait.

Toutefois, certains ruisseaux émergent encore dans des zones d'urbanisation moins denses et restent visibles sur la majeure partie de leur cours amont, principalement sur les territoires de seconde couronne de l'est et du sud de l'agglomération. C'est le cas notamment du *Frocourt*, du *Frahaut*, du *Grémillon*, du *Prarupt* et du *Fonteno* qui ont pu être préservés et mis en valeur grâce à l'abandon d'un projet de voirie de transit.

LA VALORISATION DU PATRIMOINE HYDROGRAPHIQUE

La prise en compte des ruisseaux dans l'aménagement urbain de l'agglomération nancéienne s'illustre à travers plusieurs opérations remarquables :

- L'aménagement de la coulée verte à Villers-lès-Nancy à l'occasion de la création d'un nouveau secteur d'habitat le long de l'avenue Paul Muller.
- Le parc Richard Pouille à Vandœuvre-lès-Nancy organisé autour de l'ancien ruisseau des *Fosses* qui prend plusieurs noms successifs comme *l'Embanie* ou encore le *Brichambeau* avant de se jeter dans la Meurthe.
- La valorisation des abords du ruisseau du *Moulin* dans sa traversée du vieux village d'Houdemont.



LA MEURTHE

La Meurthe, affluent de la Moselle et sous-affluent du Rhin, prend sa source dans le département des Vosges entre le col du Hohneck et le col de la Schlucht. Canalisée pour franchir Nancy, elle s'unit à la Moselle au lieu-dit « La Gueule d'enfer » à Custines. Elle appartient au bassin français « Rhin-Meuse » dont les eaux parviennent à la mer du Nord. Son bassin s'étend sur 3 085 km² et son débit moyen s'établit à 41,1 m³/s.

LE CANAL DE LA MARNE AU RHIN

La construction du canal de la Marne (Vitry-le-François) au Rhin (Strasbourg) a débuté en 1838 et s'est achevée en 1853. D'une longueur de 314 kilomètres, il comporte 178 écluses et a permis le développement de nombreuses activités économiques. Aujourd'hui, il fait l'objet d'une importante fréquentation touristique. Le port de Nancy labellisé « Pavillon bleu » depuis 2005 accueille près de 1 500 bateaux de plaisance de toutes nationalités.



NANCY THERMAL

*Profondeur : 850 m. Température : 36 degrés.
Âge des eaux : environ 22 000 ans. Débit : 15 m³/h.*

Un quatrième forage, réalisé en 2010, permet d'exploiter les eaux de la nappe des Grès du Trias inférieur lorrain. Ainsi, plus d'un siècle après le jaillissement de la première source, l'histoire thermique de Nancy se prolonge avec un projet d'envergure dédié au bien-être, au thermalisme et aux activités thermalo-sportives.

À l'issue d'une étude clinique menée en partenariat avec le CHRU de Nancy, l'Académie nationale de médecine a émis en 2014 un avis favorable pour l'utilisation de cette eau minérale à des fins thérapeutiques, dans la catégorie « rhumatologie » (gonarthrose).

10 RISQUES

GRAND NANCY : 770 HA COUVERTS PAR UN PPRI ¹ DONT 650 HA EN RISQUE ROUGE INONDATION ■ 1 000 HA EN ALÉAS TRÈS FORT À MOYEN POUR LES MOUVEMENTS DE TERRAIN ■ 4 SITES CLASSÉS RISQUE TECHNOLOGIQUE SEVESO

LES RISQUES NATURELS

De par sa géologie et son hydrographie, le Grand Nancy est concerné par deux principaux risques naturels : les inondations et les mouvements de terrain.

Des surfaces importantes soumises au risque inondation

Le risque d'inondation est lié à plusieurs phénomènes : le débordement de la Meurthe, une remontée de la nappe phréatique, une stagnation des eaux pluviales ou encore un ruissellement en milieu urbain. La Meurthe a connu de nombreuses crues, dont la plus importante en 1947, qui a submergé un quart de la ville de Nancy. Plus récemment, trois inondations successives ont eu lieu entre 1982 et 2012.

Des travaux d'aménagement hydraulique ont été réalisés afin de mettre hors d'eau les terrains inondables et de les protéger d'une éventuelle crue trentennale.

Consciente des risques à gérer, l'agglomération nancéienne est couverte par deux PPRI ¹ (amont et aval de la Meurthe).

La prévention du risque d'inondation repose sur trois objectifs principaux : réduire la vulnérabilité du territoire, interdire les implantations humaines dans les zones les plus dangereuses afin de limiter l'exposition des biens et des personnes, et la non aggravation du risque.

1. PPRI : Plan de prévention des risques inondation

Des aléas mouvements de terrain contraignants

Les mouvements de terrain sont des phénomènes naturels d'origines très diverses résultant de la rupture et du déplacement du sol. Ils constituent généralement des phénomènes ponctuels, de faible ampleur et d'effets limités. Mais, de par leur diversité et leur fréquence, ils sont néanmoins responsables de dommages et de préjudices importants et coûteux. Ils engendrent surtout des risques pour les biens et l'économie, et présentent beaucoup d'incidences sur l'urbanisation.

Les glissements de terrain dus aux formations géologiques et les retraits-gonflements des argiles constituent les deux types de mouvements de terrain susceptibles de se produire sur le territoire.

Les phénomènes de glissement concernent essentiellement les versants à dominante marneuse avec les zones sensibles des coteaux de l'ouest nancéien.

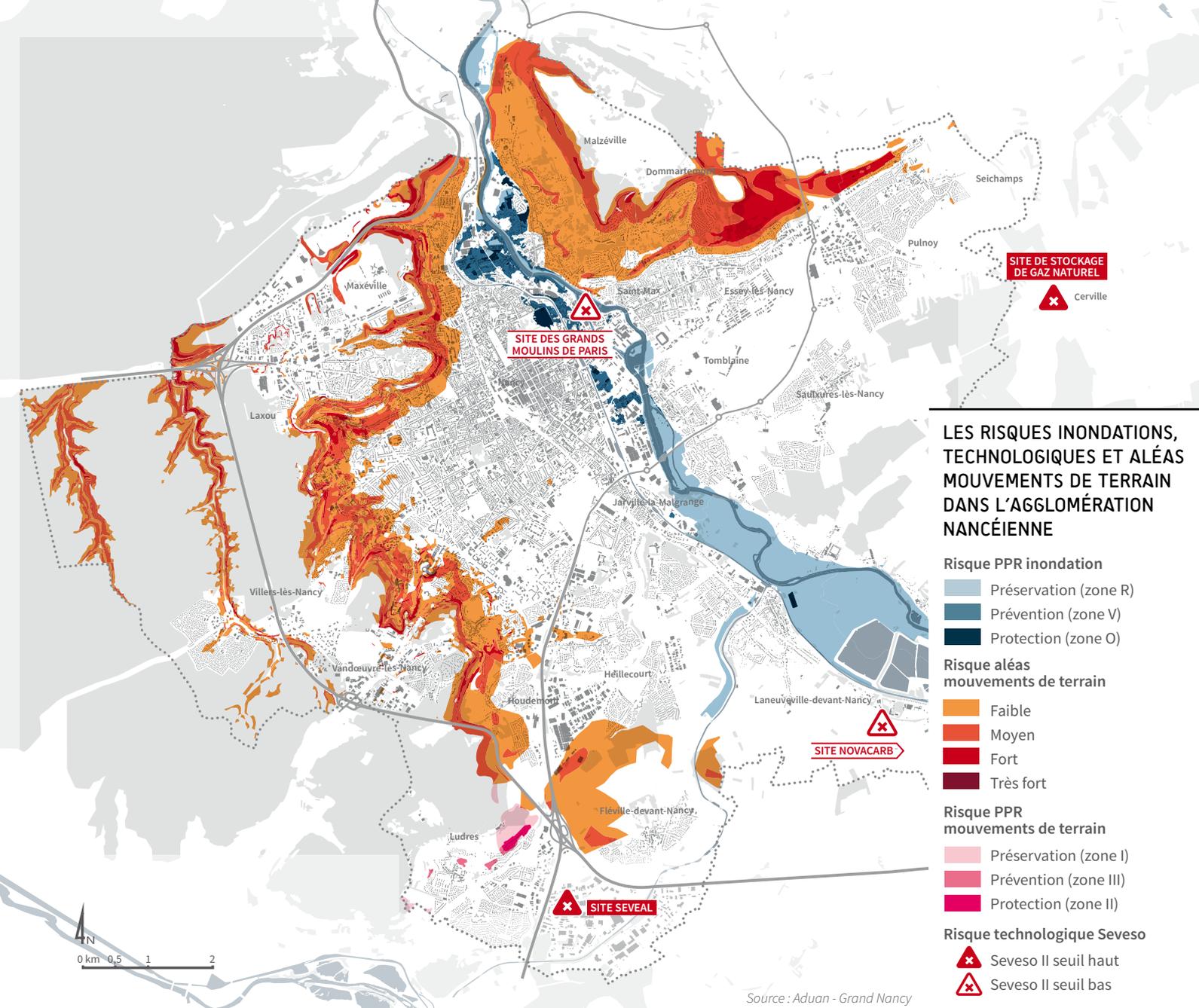
L'agglomération intègre toutes ces connaissances dans sa politique de développement, et les cartes des aléas de glissement de terrain servent de référence dans l'aménagement urbain où chaque niveau d'aléas correspond à des règles spécifiques d'utilisation des sols.

Archives ville de Nancy



Crue de 1982 Pont Vayingne sur la Meurthe

À partir de 1986, d'importants travaux d'aménagement de la Meurthe ont été réalisés sur plus de 11 km entre le port de Frouard et le pont de Tomblaine, permettant à la rivière d'absorber des débits d'eau impressionnants et supprimant ainsi les risques de crues.



LES RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS HUMAINES

Le risque technologique SEVESO

Le territoire est concerné par les risques technologiques qui sont liés à la géographie et à l'histoire du territoire. La priorité en matière de traitement des risques technologiques concerne les établissements classés SEVESO, répertoriés en deux catégories :

- Les établissements *SEVESO II seuil haut*² avec le dépôt de produits agro-pharmaceutiques SEVEAL (PPRT⁴ approuvé en 2010) à Ludres et le site de stockage souterrain de gaz naturel de Cerville avec un PPRT prescrit en 2011.
- Les établissements *SEVESO II seuil bas*³ avec l'établissement Novacarb à Laneuveville-devant-Nancy et les Grands moulins de Paris à Nancy.

Le risque minier lié à l'exploitation des mines de fer

Les risques miniers sont issus de mouvements de terrains dus à l'exploitation du sous-sol. Ils se traduisent par des phénomènes d'affaissements progressifs, d'effondrements généralisés ou de fontis (effondrements très localisés). Aucun plan de prévention minier n'a encore été établi sur le territoire. La connaissance et la gestion du risque repose sur les cartes d'aléas des communes du bassin ferrifère de Nancy qui comprend 43 communes, parmi lesquelles plusieurs d'entre-elles ont fait l'objet d'études complémentaires (cartes GEODERIS) : Maxéville, Ludres, Villers-lès-Nancy, Laxou et Vandœuvre-lès-Nancy.

2. SEVESO seuil haut correspond au risque majeur avec plus de 600 établissements concernés en France

3. SEVESO seuil bas correspond à un risque important avec plus de 500 établissements concernés en France

4. PPRT : Plan de prévention des risques technologiques

11 QUALITÉ DE L'AIR

GRAND NANCY : 6 STATIONS DE MESURE AIR LORRAINE IMPLANTÉES SUR LE GRAND NANCY ▪
3 % DE LA POPULATION EST EXPOSÉE À DES DÉPASSEMENTS DE SEUIL ▪ 79 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE
QUALITÉ DE L'AIR

LA QUALITÉ DE L'AIR : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Au regard des exigences fixées par la réglementation, les polluants problématiques pour lesquels des actions doivent être mises en œuvre sont le dioxyde d'azote (NO₂), les poussières fines (PM₁₀) et l'ozone (O₃). Avec les données des stations, Air Lorraine calcule les indices de qualité de l'air (ATMO¹).

La modélisation de la dispersion de polluants permet, d'une part, de connaître la concentration de polluants dans n'importe quel point du territoire et, d'autre part, d'évaluer le nombre de personnes exposées aux dépassements des seuils normatifs de concentration des polluants.

Les indices ont ainsi montré que ces dernières années, la qualité de l'air sur l'ensemble de l'agglomération nancéienne a été globalement bonne.

LES SPÉCIFICITÉS DU GRAND NANCY

Le Grand Nancy est un bassin de vie où le développement des activités a été accompagné d'un accroissement des déplacements. L'agglomération est aussi traversée par d'importants axes autoroutiers accueillant les déplacements locaux mais aussi interrégionaux et internationaux. Par ailleurs, les activités industrielles restent concentrées dans la ceinture périphérique. Le climat local favorise le lessivage par la pluie et la dispersion par le vent des pollutions. Mais, la présence de zones de bassin encaissées et de cuvettes peut entraîner l'accumulation de la pollution, notamment durant les périodes anticycloniques et d'inversion thermique où les masses d'air sont très stables, événements marqués dans certains cas par l'apparition de brouillards.

En termes de qualité de l'air, l'agglomération nancéienne se situait entre 2009 - 2011 dans la moyenne des agglomérations de plus de 100 000 habitants les moins polluées (26^e position sur 60 agglomérations) avec une moyenne de 31 jours/an avec un indice ATMO supérieur à 6 (qualité de l'air médiocre à très mauvaise). Limoges est au 1^{er} rang avec 8 jours/an et Aix-en-Provence est dernier du tableau avec 85 jours/an.

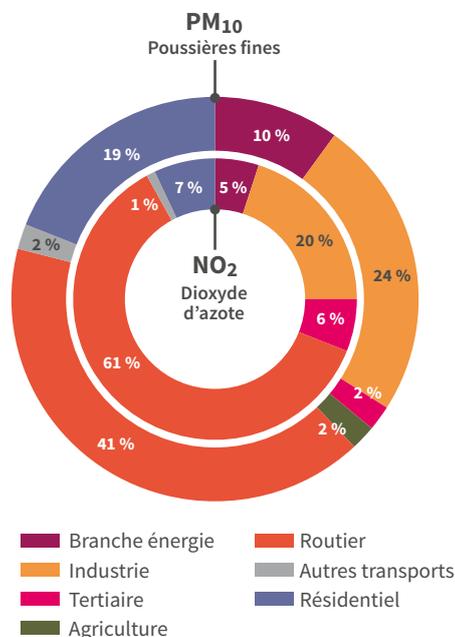
L'ORIGINE DES POLLUANTS : LES ÉMISSIONS

L'inventaire des émissions de polluants établi par Air Lorraine permet d'identifier les principaux secteurs émetteurs des polluants problématiques (oxydes d'azote et poussières fines). Les transports routiers constituent la principale source d'émission avec respectivement 61 % et 41 %.

Ces dernières années, les émissions industrielles ont fortement diminué mais restent toutefois à l'origine de 24 % des poussières fines et de 20 % des émissions d'oxydes d'azote dans le périmètre du Grand Nancy. Les secteurs résidentiels, tertiaires et les commerces contribuent pour une moindre part aux émissions.

POURCENTAGE DES POLLUANTS (OXYDES D'AZOTE ET POUSSIÈRES FINES) ÉMIS PAR LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Source : Air Lorraine - 2011



CARTOGRAPHIE DU DIOXYDE D'AZOTE DANS L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE

Source : Air Lorraine - 2011

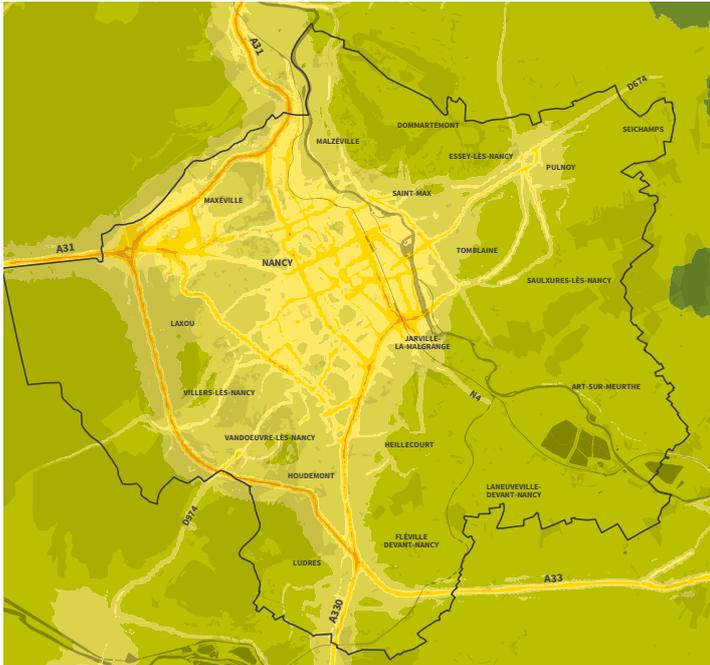


Concentration moyenne annuelle en $\mu\text{g}/\text{m}^3$



CARTOGRAPHIE DES POUSSIÈRES FINES DANS L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE

Source : Air Lorraine - 2011



Concentration moyenne annuelle en $\mu\text{g}/\text{m}^3$



INDICE ATMO

Nombre de jours pour chaque indice par an

1	219	70	58	17	0	1
1-2 TRÈS BON	3-4 BON	5 MOYEN	6-7 MÉDI- OCRE	8-9 MAUVAIS	10 TRÈS MAUVAIS	SANS INDICE

LA PRISE EN COMPTE DE LA QUALITÉ DE L'AIR PAR LE GRAND NANCY

Elle passe par la mise en œuvre de documents de planification tels que le Plan de protection de l'atmosphère (PPA) établi sur 38 communes : il définit les objectifs permettant de ramener la concentration en polluants dans l'atmosphère à un niveau inférieur aux valeurs limites.

Deux orientations phares sont ainsi fixées : la réduction de la pollution chronique par les poussières dans le secteur de Neuves-Maisons et à proximité des grands axes de circulation ; la réduction de la pollution par l'ozone chronique en période estivale et lors des pics de pollution ponctuelle.

À noter, également, le lancement en 2012 de la charte d'engagement Plan climat air énergie territorial (PCAET) co-construite avec les communes du Grand Nancy et le conseil de développement durable. Le Plan de déplacements urbains (PDU) affiche des objectifs de réduction de la vitesse (extension de la zone 30) et des trafics en cœur d'agglomération, et encourage les transports collectifs et les modes doux pour rendre l'agglomération plus agréable à vivre.

LES INTERACTIONS CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

Les actions entreprises en matière d'amélioration énergétique, climatique et de lutte contre la pollution atmosphérique doivent répondre à un même objectif.

Par exemple, certaines politiques mises en place pour lutter contre le changement climatique ont eu des conséquences importantes sur la qualité de l'air : la taxation des véhicules en fonction de leurs émissions de CO_2 par kilomètre a provoqué une « diésélisation » du parc automobile favorisant d'énormes concentrations d'oxyde d'azote en ville.

1. L'indice ATMO permet de caractériser la qualité de l'air chaque jour et sur une large zone. Il est obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Le calcul de l'indice est réalisé pour les polluants suivants : l'ozone, le dioxyde soufre, le dioxyde d'azote et les particules fines.

C'est le polluant le plus élevé qui détermine la valeur de l'indice ATMO donné sur une échelle de 1 à 10 (de très bon à très mauvais).

12 CLIMAT-ÉNERGIE

GRAND NANCY : + 1,3°C DE HAUSSE DES TEMPÉRATURES MOYENNES ENTRE 1879 ET 2013 ■ + 2,5°C DE HAUSSE DES TEMPÉRATURES D'ICI 2050 ■ 44 % DES GAZ À EFFET DE SERRE ÉMIS PAR L'INDUSTRIE, 21 % PAR L'HABITAT ET 20 % PAR LES TRANSPORTS

DES ENJEUX CLIMATIQUES ET ÉNERGÉTIQUES INDISSOCIABLES

Au cours du XX^e siècle, la température moyenne de la planète a augmenté de 0,7°C dans le monde, et de près de 0,9°C en France métropolitaine. Les observations scientifiques démontrent que ce réchauffement climatique est la conséquence du développement des activités humaines (industrie, habitat, transports, etc.).

Ces dernières ont provoqué une augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui s'est traduite par une modification de l'atmosphère terrestre. Ces gaz étant principalement issus de la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon), il apparaît que les politiques d'adaptation au changement climatique et de maîtrise de la consommation énergétique sont intimement liées.

UN RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EN MARCHÉ

Le réchauffement climatique se traduit à l'échelle de l'agglomération nancéienne par une augmentation de + 1,3°C des températures moyennes entre 1879 et 2013. Il correspond à un glissement géographique du territoire de 200 à 300 km vers le sud (soit l'équivalent du climat de Dijon).

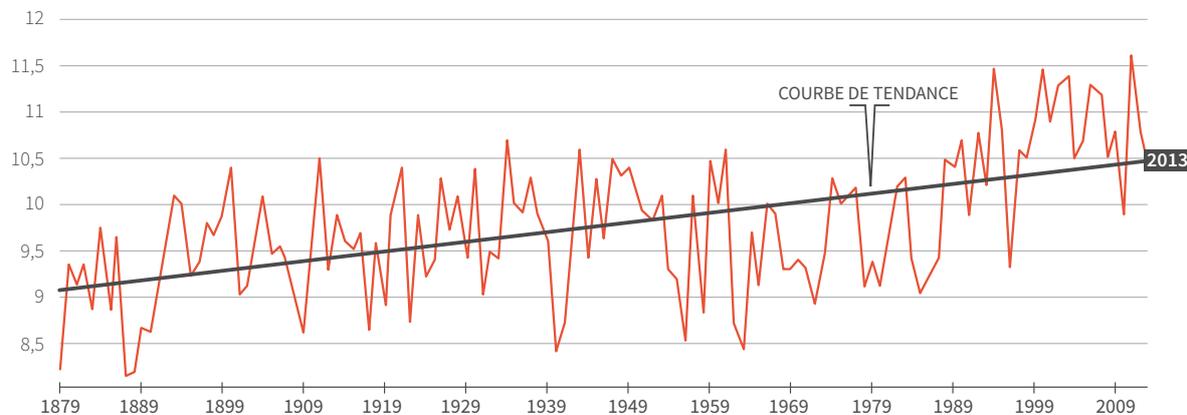
Depuis la fin des années 1990, la tendance est nettement à l'accélération. Neuf des dix années les plus chaudes depuis 130 ans sont ainsi postérieures à 2000, 2011 ayant été une année record. Parallèlement, le nombre de jours consécutifs de pluie est en hausse, principalement au printemps et en été.

Selon les projections climatiques, le réchauffement devrait se poursuivre, à l'échelle mondiale comme locale. Pour la Lorraine, il est estimé à + 1,5°C en 2025, et + 2,5°C en 2050 (si les tendances actuelles se maintiennent). Il impliquerait un nouveau glissement de 400 à 600 km vers le sud.

Le territoire basculerait ainsi en 2050 vers un climat proche de celui de Lyon, marqué par :

- Des hivers plus océaniques et plus courts : hausse des températures (+ 2,5°C) et des précipitations (+ 15 %), maintien des épisodes de froid, mais baisse du nombre de jours de gel.
- Des étés plus méditerranéens : baisse des précipitations (- 20 %), hausse des températures (+ 3°C) et du nombre de jours chauds (> 25°C) et des épisodes caniculaires.

ÉVOLUTION DES TEMPÉRATURES MOYENNES ANNUELLES SOUS ABRI À LA STATION MÉTÉOROLOGIQUE DE NANCY / ESSEY-LÈS-NANCY



Sources : Météo France - SRCAE Lorraine

DES IMPACTS DÉJÀ PERCEPTIBLES

Le réchauffement climatique affecte les milieux naturels et les sociétés humaines, et s'accompagne de nouvelles contraintes et opportunités.

De multiples secteurs sont déjà impactés à l'échelle de la Lorraine, notamment le tourisme (diminution de la couverture neigeuse dans les Vosges), la sylviculture (disparition progressive des hêtres, des châtaigniers et des sapins), ou encore l'agriculture (avancée des récoltes qui ont lieu en moyenne deux à trois semaines plus tôt par rapport aux années 1980, introduction de nouvelles cultures comme le colza et demain le tournesol, etc.).

Dans le Grand Nancy, les impacts du changement climatique se traduisent principalement par le phénomène de l'îlot de chaleur urbain (ICU). Il s'agit d'une bulle de chaleur qui se caractérise par une élévation anormale des températures nocturnes dans les zones urbaines. Un travail exploratoire réalisé en 2010 par le CETE de l'Est a permis de mettre en exergue l'ICU nancéien, dont l'amplitude atteint + 2,8°C en hyper-centre. Une des principales causes des ICU réside dans les modes d'urbanisation, la chaleur étant plus ou moins absorbée selon la nature du sol (réfléchissant ou non) et l'inertie thermique des bâtiments.

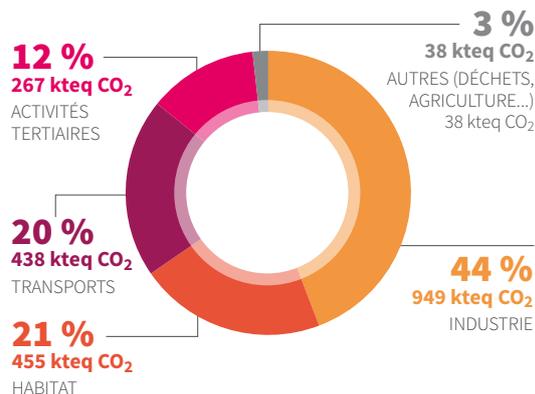
UN BILAN ÉNERGÉTIQUE DOMINÉ PAR LES ÉNERGIES FOSSILES

Les émissions de GES du Grand Nancy s'élevaient à 2 147 kilotonnes équivalent CO₂ (kteqCO₂) en 2008. Avec une moyenne de 8,3 teqCO₂ par habitant, ce résultat est supérieur à la moyenne nationale. Il est cependant inférieur à la moyenne de la Lorraine, qui s'établit à 15 teqCO₂ par habitant. L'industrie est le secteur de l'agglomération qui génère le plus d'émissions (44 %), suivi par l'habitat (21 %), le transport (20 %) et le secteur tertiaire (12 %). En France, les principaux secteurs émetteurs sont le transport (26 %), l'agriculture (20,6 %), les secteurs résidentiel et tertiaire (19,1 %), et l'industrie (17,3 %) ¹.

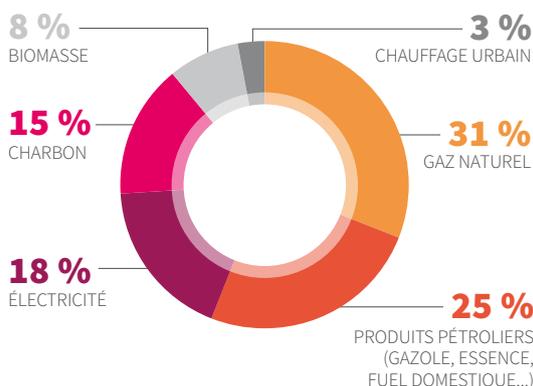
Cette spécificité locale s'explique par différents facteurs :

- La présence sur le territoire d'une industrie (Novacarb), qui est soumise au Programme national d'allocation des quotas d'émissions de CO₂.
- L'ancienneté du parc de logements, dont les 2/3 ont été construits avant la 1^{re} réglementation thermique de 1974.
- Le contenu carbone des consommations énergétiques de l'agglomération : 74 % d'entre elles sont d'origine fossile en 2008, la part du charbon étant 4 fois plus élevée qu'au niveau national.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU GRAND NANCY PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ²



CONSUMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU GRAND NANCY PAR SOURCE D'ÉNERGIE ²



1. Source : Citepa 2009

2. Source : Grand Nancy - Bilan énergétique 2008



LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL DU GRAND NANCY (PCAET)

En cohérence avec les objectifs européens et nationaux en matière de lutte contre le changement climatique, le Plan climat-air-énergie territorial du Grand Nancy (adopté en 2012) vise une diminution de 75 % des émissions de GES d'ici 2050, soit une baisse annuelle d'environ 38 kteqCO₂.

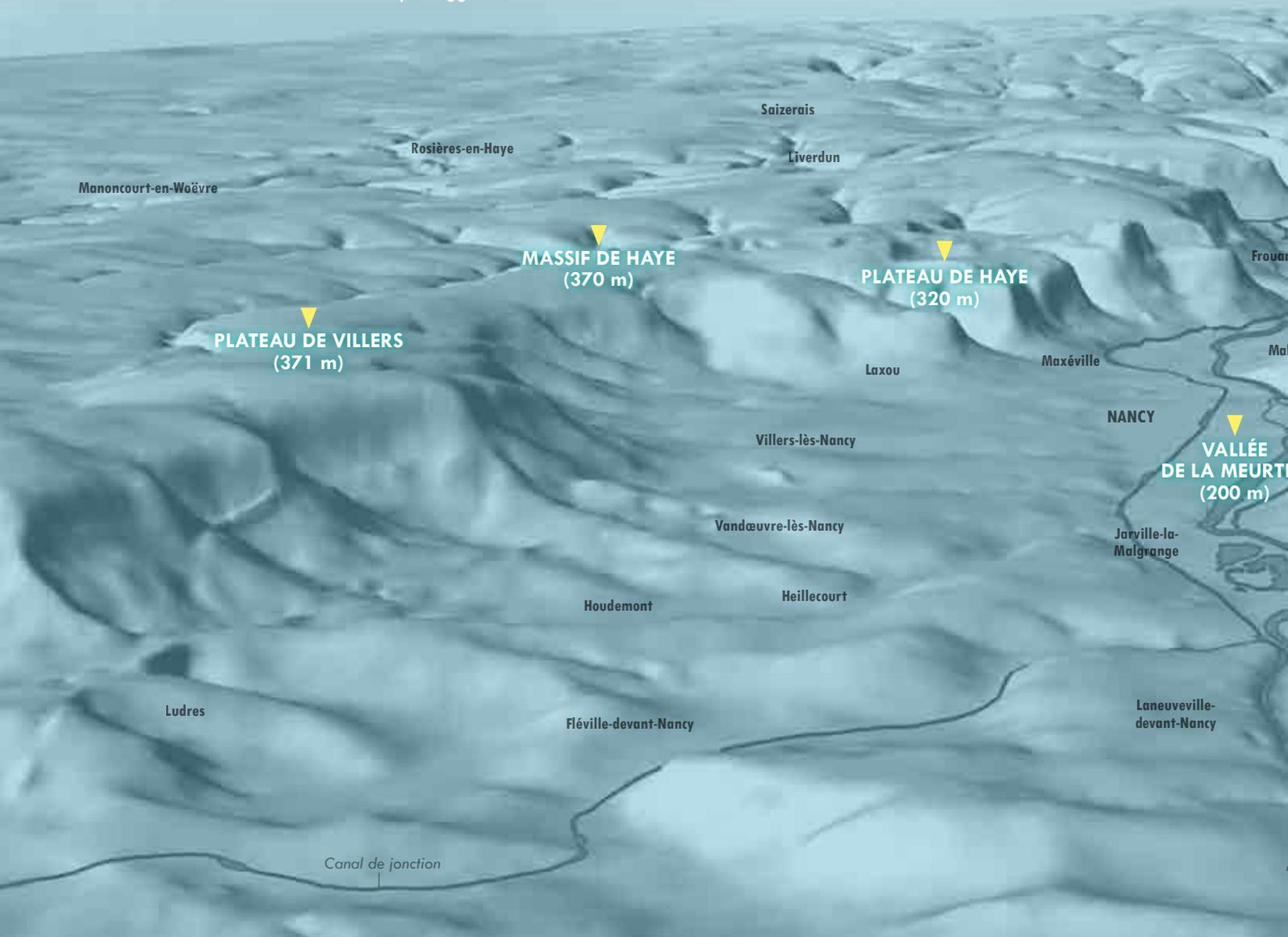
Pour atteindre cet objectif, l'agglomération a mis en œuvre une série d'actions. Elle a notamment mis en place un dispositif unique en France visant à mutualiser et à valoriser les Certificats d'économie d'énergie (CEE) réalisés par l'ensemble des acteurs du territoire (communes, bailleurs, entreprises, habitants, etc.).

IL ÉTAIT UNE FOIS 3 PLATEAUX ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE...

UNE TERRE D'EAU ET DE COTEAUX

L'agglomération nancéienne se présente sous la forme d'un amphithéâtre prenant appui sur les pentes de trois plateaux autrefois réunis : le plateau de Villers, le plateau de Haye et le plateau de Malzéville. La Meurthe venue des Vosges y a creusé une étroite vallée semi-marécageuse.

C'est dans cet écrin entre forêt et marais que l'agglomération est née.



PRÉHISTOIRE

LES PLATEAUX, TERRES D'ACCUEIL DES 1^{ERS} HABITANTS

L'agglomération offre peu d'asiles aux premiers hommes. À l'Âge de la pierre et du fer, ils s'installent sur les hauteurs dans 3 sites en promontoire : la Cité d'Affrique à Ludres, la butte Sainte-Geneviève à Essey-lès-Nancy, et la Fourasse à Champigneulles.

MOYEN ÂGE

QUAND LES COTEAUX APPROVISIONNAIENT LA VILLE

Isolée dans sa zone inondable, Nancy naît au début du Moyen Âge. Ceinturant l'agglomération, les villages de vigneron et d'arboriculteurs approvisionnent la cité : céréales et vignes (sur les coteaux), carrières (sur les plateaux calcaires), bois et gibier (en forêt de Haye).

XVIII^e SIÈCLE

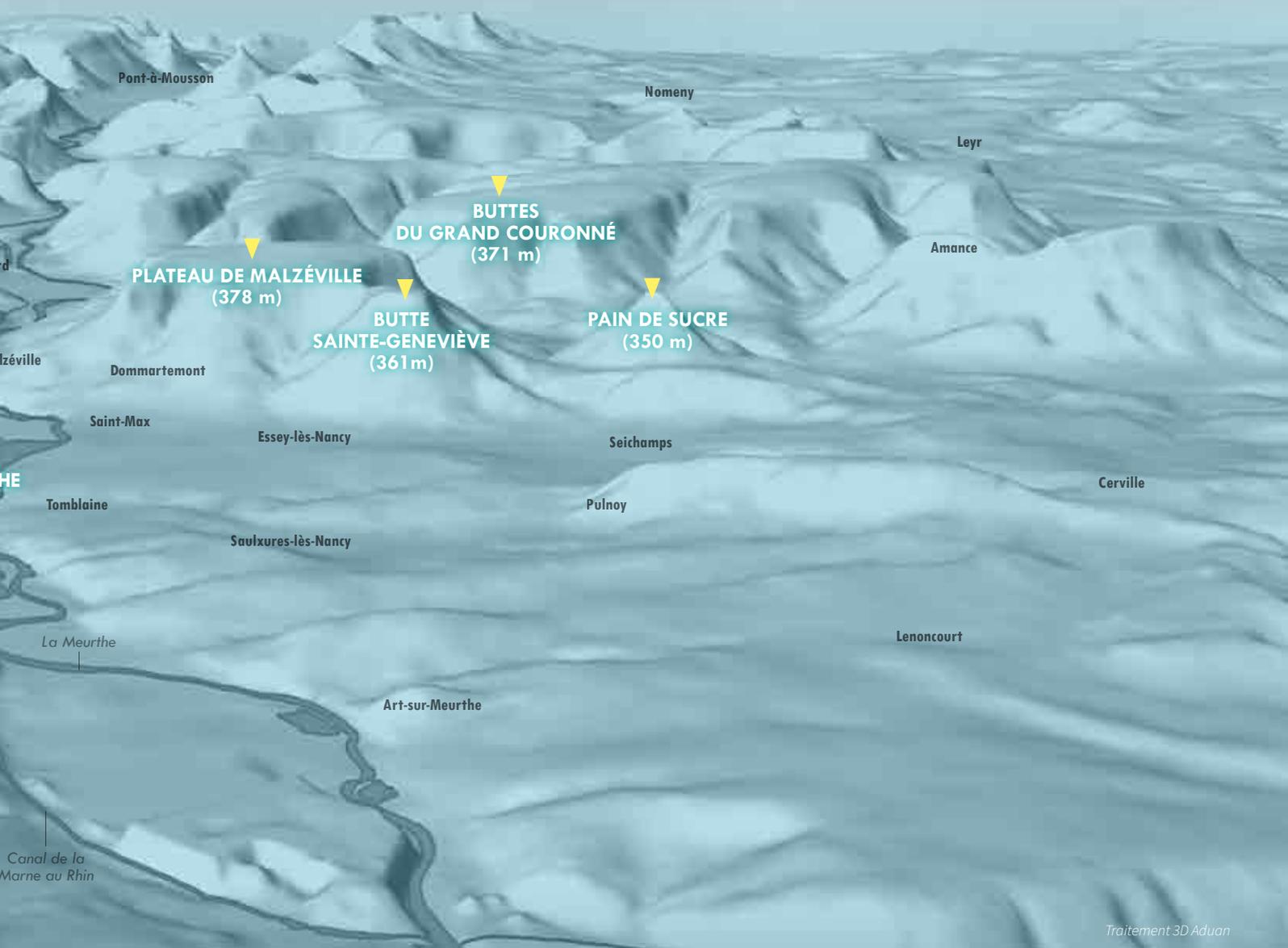
L'INVENTION DE L'ÉCOLOGIE FORESTIÈRE

En 1824, l'École royale forestière est créée à Nancy. Chargée de former une nouvelle génération d'ingénieurs, elle établit un corps de connaissances et de techniques qui ont fondé la gestion actuelle des forêts dans le monde, et ont permis de doubler la superficie forestière française.

FIN XIX^e SIÈCLE

LA FORÊT, SOURCE D'INSPIRATION DES ARTISTES DE L'ART NOUVEAU

« Ma racine est au fond des bois, parmi les mousses, autour des sources », disait Émile Gallé. Le fondateur de l'École de Nancy a maintes fois puisé son inspiration dans l'observation des plantes et des arbres de la forêt de Haye, souhaitant réintroduire dans toute chose un peu de cette nature.



Traitement 3D Aduan

VERS 1900
LES COTEAUX, BASE DE LOISIRS

Plateaux et coteaux deviennent la destination privilégiée des promenades dominicales. Les cures d'air Saint-Antoine et Trianon voient le jour sur les hauteurs, où afflue la population pour profiter des réjouissances et échapper, croit-on, aux microbes.

1^{re} GUERRE MONDIALE
LES BUTTES DU GRAND COURONNÉ, THÉÂTRE CLÉ DES COMBATS DE L'ÉTÉ 1914

Éclipsée par celle de la Marne, la bataille du Grand Couronné a été un épisode décisif des premiers combats. Depuis les buttes, les attaques allemandes furent repoussées au prix de pertes effroyables. Mais Nancy, située à moins de 20 km de la frontière, fut sauvée.

APRÈS 1945
LA VILLE MONTE SUR LES PLATEAUX

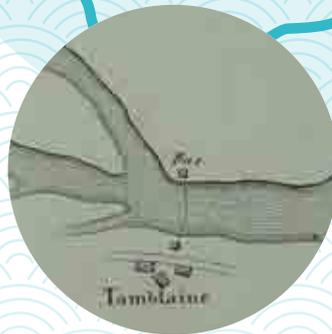
À la sortie de la guerre, la crise du logement fait rage. De vastes programmes de construction sont lancés dans l'agglomération. Nancy grimpe sur les coteaux et s'étend avec le plateau de Haye, seule zone alors inhabitée et aujourd'hui transformée en ÉcoQuartier.

AUJOURD'HUI
LES HORIZONS BOISÉS DE L'AGGLOMÉRATION

Avec un quart de son territoire couvert de forêt, le Grand Nancy dévoile, pour qui sait porter le regard, un panorama où s'entremêlent rivière, coteaux et plateaux, supports aujourd'hui de nombreux usages et de parcours de loisirs et de détente diversifiés.

AU FIL DE

De passage dans l'agglomération nancéenne, le visiteur ne perçoit pas de prime abord l'identité d'une ville sur l'eau. Canalisée, masquée, exploitée, l'eau est pourtant omniprésente dans l'agglomération. Se montrant au fil du temps tour à tour menaçante, généreuse sauvage et familière, la Meurthe constitue, avec le canal de la Marne au Rhin, l'une des pièces essentielles du décor urbain, une ressource identitaire du territoire.



MOYEN ÂGE

Une frontière menaçante et protectrice

Nancy est l'une des rares cités qui ne s'est pas implantée au bord de sa rivière. Axe commercial peu développé, navigable qu'à partir de Nancy, la Meurthe a d'abord été crainte. Afin de se protéger de "la morte", cette rivière régulièrement en crue et aux multiples bras morts, la cité ducal est née à l'écart, sur une terrasse alluviale. Au Moyen Âge, la Meurthe est aussi une frontière protectrice. Protégé par une ceinture presque continue de marécages, le castrum nancéen placé à cet endroit permettait en effet de commander efficacement la traversée de la Meurthe. « Nul poste n'était meilleur pour dominer la falaise et grouper les éléments territoriaux d'un duché qui se constituait », selon le célèbre géographe Vidal de la Blache.



RENAISSANCE

Une ville-île ceinturée d'eau

À la Renaissance, Nancy doit pour s'agrandir conquérir son espace au sud, sur les marécages. C'est la création de la Ville Neuve et du premier réseau de distribution d'eau et d'assainissement de la cité. Maîtrisée, l'eau y est omniprésente, tant à l'intérieur qu'au pied des remparts. La Meurthe est quant à elle franchie grâce à la construction du premier pont de l'agglomération à Malzéville. Elle sert de support aux activités humaines. Tanneurs, papetiers, teinturiers et autres artisans sont établis à proximité. Le bétail et les animaux de trait s'y abreuvent, les porteurs d'eau s'y ravitaillent et, les moulins y puisent leur énergie. Le bois en provenance des Vosges y transite par flottage et est déchargé dans le port aux planches et celui du Crosne (grue en allemand).

L'EAU



RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Les quais industriels

L'assèchement de l'étang Saint-Jean en 1836 et le creusement du canal de la Marne au Rhin en 1838 transforment l'agglomération et ouvrent à l'urbanisation un large secteur à l'est de la ville. Assaini, le secteur accueille des activités industrielles (brasseries, verreries, tonnelleres et fonderies) gourmandes d'espaces et nécessitant la ressource de l'eau pour leur fonctionnement et le transport des marchandises. De grands entrepôts et de gigantesques infrastructures prennent place aux bords des quais, comme les Grands moulins de Paris. Tandis que la vaste prairie du Tapis-Vert est investie par une population ouvrière et pauvre. Avec l'émergence des premiers loisirs, la Meurthe devient aussi un lieu de promenades et d'excursions. Bains, guinguettes et sports nautiques y attirent les badauds.



DÉBUT XX^E SIÈCLE

Nancy, ville thermale

L'histoire thermale de la cité ducale débute en 1908, avec la découverte derrière le parc Sainte-Marie d'une source d'eau chaude par l'architecte Louis Lanternier. C'est une eau bienfaitrice, aux propriétés thérapeutiques reconnues par l'Académie de médecine en 1911, qui jaillit à 36°C depuis une profondeur de 800 mètres, et qui est utilisée pour traiter l'arthrose. En 1913, un véritable établissement thermal voit le jour, dotant Nancy de la plus grande piscine d'eau minérale au monde. Mais, la Grande Guerre met fin au développement d'une grande station thermale. Aujourd'hui, ce rêve renaît grâce au projet porté par le Grand Nancy de création d'un pôle aquatique dédié au bien-être, au thermalisme et aux activités thermalo-sportives.



FIN XX^E SIÈCLE

Les rives ludiques, symboles du renouveau

Dans les années 1970, l'activité économique et industrielle décline. Le canal perd peu à peu sa fonction initiale et s'oriente vers une navigation de plaisance. La rivière reste imprévisible et difficile à franchir avec seulement deux ponts. Régulièrement inondé, le secteur entre Meurthe et Canal se transforme en friche. Il faut attendre la canalisation de la rivière entre Dombasle et Frouard à partir de 1986 et la construction de nouveaux ponts pour que Nancy s'ouvre vers sa façade fluviale. Avec le renouveau du quartier des Rives de Meurthe, les bords du canal et de la rivière se transforment en espace public partagé, à la fois support de biodiversité et de nouvelles pratiques sportives et ludiques.

Échappées belles dans le



Colline de Sion (Ohax) - Mirabelles (EP - Aduan) - Château de Haroué (Flickr / Olivier Nade) - Lorraine Mondial
Air Ballons à Chambley (Flickr / Gérard Feltegen) - Vergers (Syndicat mixte du SCoTSud54) - Abbaye des Prémontrés
à Pont-à-Mousson (Syndicat mixte du SCoTSud54) - Lac de Pierre-Percée (Syndicat mixte du SCoTSud54) -
Basilique Notre-Dame de Sion (Nancy Tourisme et Evénements) - Paysages du Grand Couronné : Laitre-sous-Amance
(EP - Aduan) - Château des Lumières à Lunéville (Flickr / Paul Cone) - La Moselle et la Moselle canalisée à Liverdun
(Office de tourisme 54) - Jardin botanique à Nancy (Flickr / Alexandre Prevot) - Cathédrale et remparts de Toul
(Syndicat mixte du SCoTSud54)



Sud Meurthe-et-Moselle

